École secondaire
Joseph-François-Perrault

École secondaire Joseph-François-Perrault
140, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 1T2
Téléphone : 418 686-4660 Télécopieur : 418 525-8195

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du jeudi 8 mai 2025
De 19 h à 20 h 30
Local 019

Procès-verbal

FINAL

Sont présents :

Marie-Noëlle Béland	Membre parent
Marie-Ève Bergeron-Gaudin	Membre parent, présidente et représentante au comité de parents
Paméla Boulay-Audet	Membre du personnel de soutien
William Brochu	Membre du personnel enseignant
Nicolas Giroux	Membre du personnel enseignant
Hubert Harvey	Membre du personnel enseignant
Marie-Christine Joseph	Membre du personnel enseignant
Jérôme Marchand	Membre parent et vice-président
Kino Métivier	Membre de la direction
Cécile Testud	Membre parent

Sont absents :

Valérie Bernier	Membre parent
Sara Boukherroub	Membre parent
Éric Duguay	Membre du personnel professionnel
Christine Fortier	Membre de la direction
Samuel Houde	Membre de la direction
Colin Laflamme	Membre élève
Florence Lelièvre	Membre de la communauté
Cael Michelet	Membre élève

1-	**Mot de bienvenue et nomination d'un(e) secrétaire**
	Le quorum est atteint à 19 h 05. Madame Marie-Ève Bergeron-Gaudin, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement. Madame Marie-Noëlle Béland fera office de secrétaire au cours de la réunion.
2-	**Intervention du public**
	Aucun public.
3-	**Lecture et adoption de l'ordre du jour**
CE24/25-22	**L'ordre du jour se présente ainsi :** 1. Mot de bienvenue; 2. Intervention du public; 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour; 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 3 février 2025; 5. Suivis au procès-verbal du 3 février 2025; 6. Mot de la représentante au comité de parents; 7. Mot des représentants des élèves; 8. État des lieux du Projet éducatif 2023-2027 et son plan de mise en oeuvre; 9. Adoption des principes d'encadrement des frais exigés aux parents pour l'année 2025-2026; 10. Clientèle 2025-2026; 11. Activités et sorties éducatives; 12. Autres; 13. Date de la prochaine réunion – 26 mai 2025; 14. Levée de l'assemblée. Madame Marie-Ève Bergeron-Gaudin fait la lecture de l'ordre du jour. Puisqu'il n'y a pas d'élèves présents, le point « Mot des représentants des élèves » est changé par « Mot de la direction ». Monsieur William Brochu propose et monsieur Jérôme Marchand appuie l'adoption de l'ordre du jour.
4-	**Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 3 février 2025**
CE24/25-23	Madame Cécile Testud propose et madame Marie-Christine Joseph appuie l'adoption du procès-verbal de la réunion du 3 février 2025.

5-	**Suivis au procès-verbal du 3 février 2025**
	En réponse à la question que monsieur Nicolas Giroux avait posé lors de la dernière rencontre : - Dans le budget présenté à la dernière rencontre, dans les « autres revenus de l'école », il s'agissait des frais chargés aux parents.
6-	**Mot de la représentante au comité de parents**
	Madame Marie-Ève Bergeron-Gaudin fait le suivi des dernières rencontres du comité de parents : - Le comité de parents a émis un mémoire concernant le Projet de règlement modifiant le régime pédagogique de l'Éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire. Le comité s'oppose à l'idée de changer le « développement moral et spirituel » par le « développement personnel et le civisme ». - Lors de ses prises de positions, un comité de quatre personnes élabore les propositions et les faits approuver par le Comité de parents. - En suivi aux enjeux de l'école Bedford, il y a eu des plaintes concernant diverses écoles en lien avec l'application de la loi sur la laïcité, mais aucune des plaintes n'a été retenue puisqu'elles n'étaient pas recevables. - Concernant la modification proposée à la loi sur la laïcité par le ministre Drainville : le comité de parents s'est prononcé contre. - Il y a eu récemment un Forum jeunesse au Centre Saint-Louis : des idées d'actions concrètes sur le développement durable. D'ailleurs, deux élèves de Perrault ont animé. Les élèves ont constaté à quel point Perrault était en avance en matière de développement durable et qu'il y a du travail à faire ailleurs. Madame Cécile Testud propose que madame Marie-Ève Bergeron-Gaudin fasse la proposition au Comité de parents de scinder le comité en deux : un comité pour les écoles primaires et un autre comité pour les écoles secondaires. La structure du Comité de parents relève du provincial, il est peu probable que cette modification puisse avoir lieu localement, mais ça vaut le coup de partager la réflexion.

7-	**Mot de la direction**

Monsieur Kino Métivier, directeur, informe les membres du CÉ que l'association des cadres est actuellement en négociation avec le gouvernement. Il y a des moyens de pressions. C'est ce qui explique l'absence des directions adjointes ce soir. Le directeur n'est pas dans la même association, mais des moyens de pression pourraient aussi avoir lieu. En fonction du résultat des négociations des prochaines semaines, il est possible que la rencontre du CÉ du 26 mai n'ait pas lieu.

Monsieur Métivier mentionne qu'il y a eu une dernière rencontre du comité pour l'interdiction des cellulaires à l'école. Le projet du Ministre Drainville y a été analysé. Perrault est content de la démarche en amont qui a été fait, notamment les journées « Pause ton écran ». Ça donne une longueur d'avance.

Il ajoute que les mp3 sans écran avec des écouteurs à fil et les liseuses seront permis. Les cellulaires et montres intelligentes seront quant à eux interdits dans l'école et sur les terrains de l'école. Les terrains de l'école identifiés incluent le Lucien-Borne, le stationnement et le terrain gazonné en façade de l'école. La règle : quand j'entre à l'école mon cellulaire est fermé et je vais le porter dans mon casier. Si le jeune a un appel à faire il doit sortir (téléphone éteint) et se rendre sur le trottoir où de l'autre côté du stationnement. Si un élève contrevient au règlement, le téléphone est saisi et le parent doit venir le chercher à la fin de la journée.

<u>Ce qui se passe à l'école pour planifier l'année prochaine :</u>

Table de babyfoot et table de ping pong seront disponibles pour offrir des activités libres. Il y aura des installations d'horloges, des lignes téléphoniques fixes disponibles et des ouvertures de locaux calmes. Il y aura trois saisons d'inscriptions de parascolaire pour favoriser la participation et le « butinage ». Il y aura des Chromebooks dans les classes pour ceux et celles qui auront besoin des outils techno (ex. élèves allophones qui ont besoin de traduction).

Il y a un panel des cégeps Garneau et Ste-Foy (prof de bio, prof de psycho, prof d'informatique) qui ont rencontré la moitié des élèves et qui ont présenté leur perspective sur la question de l'usage du cellulaire. Les intervenant(e)s étaient de qualité. Ils/elles vont venir rencontrer la deuxième moitié des élèves sous peu. Il y aura une capsule d'information présentée aux élèves et envoyée aux parents pour les informer du nouveau fonctionnement.

Les membres du personnel sont aussi inclus dans ce règlement.

L'école est la première à réagir donc ça donne une longueur d'avance.

8-	**État des lieux du Projet éducatif 2023-2027 et son plan de mise en oeuvre**

Monsieur Kino Métivier, directeur, présente l'état des lieux du projet éducatif 2023-2027.

Cette année, différents chantiers étaient en cours concernant les enjeux suivants : consommation de substances psychoactives, mixité scolaire, usage des cellulaires.

L'année prochaine, il y aura un plan de mise en œuvre qui inclura le suivi des données sur la réussite scolaire.

Madame Cécile Testud questionne sur les taux de décrochage plus élevés au régulier, qui étaient mentionnés récemment dans un article. Quelques explications pour expliquer cette réalité :

- D'une part, plus d'élèves sont à risque de décrochage au régulier que dans les programmes, étant donné le tri social qui s'opère dans la sélection sur la base des notes ou de la réussite scolaire.

- D'autre part, dans les écoles du Québec, les conditions d'apprentissage au régulier ne sont pas optimales, en raison de ce tri social (« écrémage »).

- Ainsi, les élèves qui ont le plus de besoins ne sont pas ceux qui ont les meilleures conditions pour apprendre. **Et c'est justement sur cet enjeu que souhaite agir l'école dans son projet mixité!**

Pour les prochaines années, il faudra être stratégique dans les admissions pour privilégier le bassin. On est à un groupe d'atteindre la capacité maximale de l'école.

Concernant les cellulaires, il y a une potentielle grève qui circule sur les réseaux sociaux, mais elle ne semble pas avoir de grandes racines ici à l'école.

9-	**Adoption des principes d'encadrement des frais exigés aux parents pour l'année 2025-2026**
CE24/25-24	Monsieur Kino Métivier présente le document **Principes d'encadrement pour les frais facturés aux parents pour 2025-2026**. L'école est en rattrapage pour suivre les coûts réels de certains biens et services. Parfois, la marge semble élevée parce qu'il y avait un gel depuis plusieurs années, d'où le besoin de rattrapage. - L'agenda passera à 10 $ et la surveillance quotidienne à 55 $. - Les inscriptions au PEI seront à 450 $ (mais il y a un crédit gouvernemental de 300 $). - Les inscriptions aux activités sportives parascolaires seront de 350 $ - Le rabais de 50 dollars qui était octroyé comme incitatif pour l'inscription dans un deuxième club sportif est retiré. (On rappelle que si certains élèves s'inscrivent à deux clubs, d'autres ne sont sélectionnés dans aucun. On élimine l'incitatif pour éviter de favoriser l'inscription à plusieurs clubs et cheminer vers plus d'équité). L'ensemble des modifications aux frais sont détaillés dans le document présenté. Madame Paméla Boulay-Audet propose l'adoption du **Principes d'encadrement pour les frais facturés aux parents pour 2025-2026** et madame Cécile Testud appuie la proposition.
10-	**Clientèle 2025-2026**
	Pour l'année prochaine, la population scolaire ressemble à celle de cette année, mais avec un groupe de plus : Sept (7) groupes en 1re secondaire (4 PEI et 3 régulier) Sept (7) groupes en 2e secondaire (3 PEI et 4 régulier) Sept (7) groupes en 3e secondaire (4 PEI et 3 régulier) Cinq (5) groupes en 4e secondaire (3 PEI et 2 régulier) Cinq (5) groupes en 5e secondaire (3 PEI et 2 réguliers) Maintien des deux classes d'accueil et des deux classe TSA.

11-	**Activités et sorties éducatives**
CE24/25-25	Monsieur Métivier, directeur, présente les nouvelles activités et sorties éducatives ainsi que celles qui ont été envoyées par courriel à tous. Monsieur Jérôme Marchand propose et madame Cécile Testud appuie l'approbation des nouvelles demandes d'activités et sorties éducatives.
12-	**Autres sujets**
CE24/25-26	**A- Frais chargés aux parents** Monsieur Kino Métivier présente le document des frais chargés aux parents pour les différents programmes et niveaux. Il y a certaines variations mineures (ex. en fonction du choix des enseignant·es concernant les cahiers ou repro). La cible, pour le total des frais de base et du matériel dédié à l'élève, serait de ne pas dépasser 180 $ par année. Parfois la cible est un peu dépassée en fonction des choix des options, par exemple. Madame Paméla Boulay-Audet propose et monsieur Nicolas Giroux appuie l'approbation des frais exigés aux parents par niveau pour l'année 2025-2026.
CE24/25-27	**B- Demandes de financement** Le comité du Gala a écrit au CÉ pour demander un montant pour les cadeaux offert aux récipiendaires des prix, il s'agit de neuf bourses de 125 $ pour un total de 1 125 $. Madame Cécile Testud propose et monsieur Jérôme Marchand appuie l'approbation de prendre cette somme totale de 1 125,00 $ dans le budget du conseil d'établissement 2024-2025. C'est souvent un parent qui remet les bourses, madame Marie-Ève Bergeron-Gaudin se propose.

13-	**Date de la prochaine réunion – 26 mai 2025**
	La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 26 mai 2025. Madame Marie-Noëlle Béland annonce qu'elle sera absente lors de cette rencontre.
17-	**Levée de l'assemblée**
CE24/25-28	Monsieur Jérôme Marchand, appuyé de madame Paméla Boulay Audet, propose la levée de l'assemblée à 20 h 54.

Marie-Noëlle Béland, secrétaire

Marie-Ève Bergeron-Gaudin, présidente